

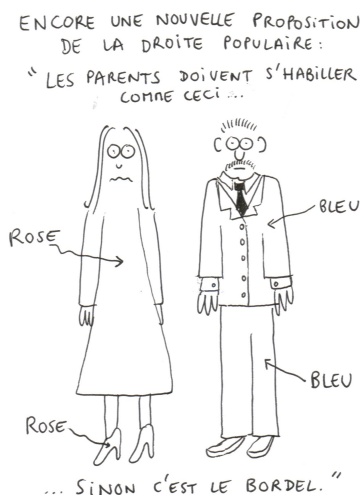
HOMOPARENTALITE:

Quand la droite populaire crie haro contre la présence de l'homoparentalité dans les nouveaux programmes de TL-Option Droit

Dans une lettre adressée au ministre, Luc Chatel, datant du 9 novembre 2011, le comité de la droite populaire affirme sans ambages son opposition à la présence de l'homoparentalité dans les nouveaux programmes de TL-Option Droit. La lettre ne lésine pas avec les mots et commence: «Nous vous avons déjà saisi du problème posé par l'utilisation de l'idéologie de genre que certains considèrent à tort comme une théorie scientifique, pour introduire dans les ouvrages de premières svt, 1 et es, une propagande en faveur de l'homosexualité. Cette fois, de manière plus grave encore, c'est le programme, en l'occurrence, celui de l'enseignement en spécialité de Droit et de grands enjeux du Monde contemporain de la série littéraire en classe terminale qui prétend donner un enseignement sur la famille qui repose étrangement sur l'absence de définition de celle-ci. Par ailleurs, ce programme insiste sur le caractère multiforme de la famille

et sur la reconnaissance de situations parfaitement étrangères à la loi, comme la prétendue homoparentalité». Admis, sans lever de boucliers, dans certains pays, l'homoparentalité heurte de plein fouet l'opinion publique française dont la droite populaire se fait l'écho. Seulement les «homos» comme ils disent, deviennent dangereux lorsqu'ils veulent s'approprier une

institution, comme la famille, famille d'où ils viennent mais qui n'a pas été conçue pour eux. Cette volonté d'ostraciser les minorités sexuelles en leur contestant le droit à l'adoption relève de l'homophobie et vise à renforcer le ghetto majoritairement hétérosexuel. Ne s'agit-il pas là d'une propagande en faveur de l'hétérosexualité? Qui peut encore douter que l'hétérosexualité procède non pas de la nature mais de la culture? Une culture massive et forte qui s'arroge le droit de proposer une définition archaïque de la famille et de la maintenir en l'état. Toute tentatives d'élargir la symbolique de la famille se voient sévèrement contrôlées par l'idéologie patriarcale et les institutions bourgeoises. Que faudrait-il donc attendre d'une justice avisée? Qu'elle commence par vider le mot famille de tout symbole hétéronormé et qu'elle en élargisse la définition dont les contours actuels restent encore flous.



Mourir au travail? De la souffrance ordinaire à l'irréparable

A l'émotion suscitée par l'immolation de notre collègue de Béziers, Lyse Bonnafous, ne doit surtout pas succéder l'oubli. Par sa violence, cet acte nous impose de briser l'omerta qui règne dans les salles des profs sur la souffrance au travail.

Le mal-être dans l'éducation n'est pas un fait nouveau: c'est en 1959 qu'a été ouverte la clinique psychiatrique des enseignants (la Verrerie) - les maladies mentales étant la 2ème cause de maladie après la tuberculose.

Notre métier est par essence «dangereux» pour le psychisme: processus inconscients en jeu dans la relation enseignant/enseigné, porosité entre l'identité professionnelle et personnelle, confrontation avec la réalité de la reproduction sociale et de l'exclusion, contradictions de toutes sortes, incapacité à répondre à toutes les missions qui sont explicitement ou implicitement confiées à l'enseignant(e), etc. Autant de caractéristiques qui font la complexité du métier.

Se sont ajoutées ces dernières années les techniques de management pathogènes qui ont fait la preuve de leur nocivité dans les entreprises.

Auparavant, déjà, le déni de la souffrance était coutumier dans l'institution. Comme le note Véronique Bouzou, dans son livre «Ces profs qu'on assassine»: «bon nombre

d'enseignants répriment leur malaise et refoulent leurs difficultés professionnelles de peur de passer pour des incompetents ou des pleurnichards». La médecine du travail n'existait déjà pas, les statistiques sur la dépression ou le suicide non plus (considérés comme relevant de la sphère privée). En revanche, il existait un véritable «cocooning» collectif, un paternalisme et un corporatisme étouffants mais protecteurs.

Aujourd'hui, l'entreprise est devenue le modèle unique. Compétition, performance, pilotage, il est bien difficile de faire cohabiter ces injonctions avec les idéaux que portent les enseignants. La hiérarchie se fait menaçante, la garantie de l'emploi est menacée, les enseignants sont désignés comme cibles ... et toujours pas de médecine du travail ou de CHSCT (comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail), comme dans le privé.

Si on commence à entendre parler de Risques PsychoSociaux, la méfiance est telle envers la hiérarchie qu'on peut y voir un prétexte pour repérer les futures licenciés, bâillonner les différences.

Face à cela, ne restons pas isolés. Des solutions existent. SUD Education organisera en 2012 une contre-animation pédagogique sur le thème de la souffrance au travail. Plus d'infos sur notre site rubrique «santé/Souffrance au travail»